

Rapport de gestion 2015

EGK Assurances de Base



EGK-Caisse de Santé est depuis 1919 un partenaire fiable. Ayant acquis un rôle de pionnier qui donne les mêmes chances à la médecine conventionnelle et à la médecine complémentaire, nous promovons les produits et prestations innovants. En effet, nous savons que seules les solutions d'assurance globales et sur mesure nous permettent de créer un climat de sécurité et de confiance.



Chez nous, votre sécurité est entre de bonnes mains, mais plus encore: nous protégeons et respectons la sphère privée de nos clients et ne faisons donc pas de démarchage par téléphone.

EGK
Rapport de
gestion 2015

Sommaire

Éditorial	04
Simone Niggli-Luder – ambassadrice santé d'EGK-Caisse de Santé	06
Rapport du directeur	10
Concernant le compte annuel	12
Concernant le bilan	13
Compte annuel	16
Chiffres clés	14
Bilan	16
Compte de résultats	17
Flux de trésorerie	18
Justificatif capital de la Fondation	19
Annexe au compte annuel	20
Rapport de l'organe de révision	32
Organes	36
Principes directeurs	37
Sites	38

Éditorial

Chère lectrice,
cher lecteur,

EGK-Caisse de Santé suit actuellement un vaste processus de modernisation. La caractéristique la plus marquante est le nouveau Corporate Design qui a été implémenté successivement et résolument durant l'exercice 2015. Le nouveau design a été généralement très bien accueilli et a rendu l'air frais qui souffle sur EGK manifeste pour tous.

Le processus de modernisation d'EGK va toutefois beaucoup plus loin. Outre le réseau densifié d'agences implémenté à partir du 1er février 2015 qui a passé avec succès sa mise à l'épreuve, il porte en particulier sur la clarification de la répartition des tâches entre le siège principal et les agences. Le remplacement du système central par la Swiss Health Platform (SHP) de Centris SA est la deuxième grande

nouveauté. Dans le monde numérisé d'aujourd'hui, la mise à disposition d'un service en ligne complet fait partie de l'offre élémentaire de prestations de services d'une entreprise, en particulier d'une entreprise d'assurance.

Un logiciel doit satisfaire à ces exigences auxquelles EGK peut effectivement répondre par la mutation sur SHP.

Lorsque vous tiendrez le présent rapport de gestion entre vos mains, la mutation aura déjà eu lieu et si vous dites, étonnés, que vous n'avez rien remarqué, nous aurons atteint notre but. Du moins sur le court terme; sur le long terme, la mutation augmentera l'efficacité de notre entreprise, soutiendra les processus et permettra de ce fait de réaliser des économies.



Tout cela ne serait pas réalisable sans une équipe motivée qui accomplit jour après jour les tâches nécessaires avec engagement et réflexion. J'en remercie l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs d'EGK, ainsi que tout particulièrement la direction. Mes remerciements vont également à mes collègues du conseil de fondation d'EGK Assurances de Base ainsi qu'à l'Office fédéral de la santé publique avec lequel nous avons aussi eu une collaboration de qualité en 2015. Par ailleurs, je tiens à remercier tout particulièrement nos assurés qui font d'EGK ce qu'elle est.

A handwritten signature in black ink that reads "A. Kummer". The signature is written in a cursive, slightly stylized font.

Alex Kummer

Président du conseil de fondation

47 médailles d'or, 13 médailles d'argent et 9 médailles de bronze: les performances de Simone Niggli-Luder sont impressionnantes. 23 fois championne du monde en CO, elle est considérée comme étant la meilleure coureuse d'orientation de tous les temps. Une distinction que personne n'a pu encore lui disputer, y compris après son départ du sport professionnel en automne 2013. Simone Niggli-Luder avait et conserve très souvent une grande avance.



Simone Niggli-Luder

ambassadrice santé d'EGK-Caisse de Santé

EGK souhaite permettre à ses assurés d'avoir une longueur d'avance en matière de santé et a pu conclure un partenariat avec Simone Niggli-Luder. L'assureur-maladie, qui s'est fait un nom depuis sa fondation en 1919 en tant que pionnier de l'égalité des chances entre la médecine conventionnelle et la médecine complémentaire, a trouvé en Simone Niggli-Luder une ambassadrice d'exception.

Leurs valeurs et leur philosophie se ressemblent beaucoup. Simone Niggli-Luder et EGK collaborent car toutes deux s'engagent pour un mode de vie sain et naturel.



Photo: Klaus Arndorfer, Zürich

Un partenariat dont tous profitent, car la naturalité et un mode de vie sain aident Simone Niggli-Luder jusqu'à ce jour à préserver l'équilibre entre le sport, sa vie professionnelle et sa famille. «C'est précisément parce que le sport me permet d'être la plupart du temps dans la nature que je mise de préférence sur tout ce qui est naturel dans la prévention de la santé et de celle des membres de ma famille», précise Simone Niggli-Luder.





Modernisations dans le sens des clientes et clients

EGK Assurances de Base a pu maintenir son cap vers sa consolidation et modernisation en 2015. Nos diverses nouveautés ont reçu un accueil très favorable. Le produit d'assurance orienté vers l'avenir EGK-TelCare, qui correspond manifestement à un besoin important des clientes et clients, en fait notamment partie.

Le projet qui a occupé EGK le plus intensément durant l'année du rapport a été l'introduction de la Swiss Health Platform (SHP). Imaginons que nous devrions traiter manuellement le flux quotidien d'environ 4500 factures de médecins. Ou que les dossiers des assurés devraient être dans un premier temps extraits des archives lorsqu'une cliente ou un client demande un renseignement sur une facture présentée; cela est difficilement concevable à l'heure actuelle. Ces dernières années, le domaine informatique a enregistré un développement important également chez les assureurs-maladie. Le traitement sans papier est l'objectif de cette modernisation. Le projet a progressé conformément au calendrier fixé de sorte que la mutation devrait pouvoir avoir lieu à Pâques 2016. En tant que personne assurée chez EGK, vous profiterez non seulement de la facture électronique, mais aussi de temps de traitement plus courts en cas de sinistre et de documents remaniés plus clairs quant à leur présentation.

Naturalité et santé

Le remaniement complet du design est une autre étape importante de l'histoire d'EGK: depuis février 2015, EGK

resplendit dans sa présentation fraîche et modernisée. Il s'agit d'un développement de la présentation existante qui a été accueilli de toute part de manière très positive. Toutes les agences ont également été adaptées au nouvel outfit tant en interne que vers l'extérieur, ce qui a été célébré par une journée portes ouvertes pour les assurés et le public. Nature, naturalité et santé sont les bases idéelles de la nouvelle présentation générale. C'est pourquoi nous nous estimons heureux d'avoir pu recruter en 2015 Simone Niggli-Luder, 23 fois championne du monde en CO, en tant qu'ambassadrice santé d'EGK. Cette personnalité très populaire et engageante représente personnellement le plus nettement la naturalité et la santé.

Le travail est effectué là où il est généré

EGK a entretemps achevé avec succès la densification de son réseau d'agences. En 2015, elle disposait en moyenne de 191 emplois à temps complet, dont 110 au siège principal et 81 dans les agences. Un partage optimisé des tâches entre les agences et le siège principal était également visé dans le cadre de la densification du réseau d'agences. Il a été alors clairement défini que les agences étaient le



premier point de contact pour les assurés. Les clients disposent ainsi d'interlocuteurs concrets qui recueillent leurs demandes. Une autre simplification concerne les retours sur prestations qui ont été remplacés par un décompte à zéro franc généré automatiquement. Cette procédure accélère le traitement; par ailleurs, les remboursements et les refus de prestations se trouvent dans le même document. Cela est non seulement plus facile à comprendre pour les clientes et clients, mais permet aussi d'économiser des frais administratifs. Sachant que tous les thèmes qui ont trait aux prestations sont traités au siège principal, on peut conclure: le travail étant effectué là où il est généré en premier lieu et où le savoir-faire nécessaire est à disposition, les clientes et clients profitent d'une prestation de services plus rapide et de haute qualité.

L'offre de produits est elle aussi constamment perfectionnée et développée

La gamme de produits de l'assurance de base a été simplifiée au 01.01.2016. L'offre englobe à présent le modèle de franchise de base (EGK-LAMal), un modèle télémedical de Managed Care, à savoir EGK-TelCare, ainsi que le modèle médecin de famille EGK-Care. EGK-TelCare est en particulier de plus en plus apprécié. Nous considérons qu'il s'agit aussi d'une référence aux nouvelles exigences des générations actuelles: dans le cadre de la troisième révolution numérique, les smartphones jouent un rôle quasi existentiel. Téléphoner 24h/24, établir des copies par scan ou prendre des photos tout en disposant à tout moment de tous les services basés sur internet – la vie sans ces services n'est plus concevable. C'est pourquoi EGK perfectionne constamment son application «Mon EGK». Outre des améliorations fonctionnelles et des extensions des contenus, le lancement de l'application internet en 2015, qui permet de

profiter de certaines fonctions également à partir du bureau du domicile, mérite tout particulièrement d'être mentionné. Scanner et envoyer des factures médicales en font avant tout partie.

EGK Assurances de Base maintient également son cap sur le plan organisationnel

EGK Assurances de Base dispose d'une gestion implémentée des risques. Le responsable de la gestion des risques dirige et contrôle le processus à l'échelle du groupe. De même, il surveille les activités et processus de la gestion des risques dans les unités opérationnelles et établit les rapports correspondants à l'attention du conseil d'administration et de la direction. Dans ce contexte, la collaboration de qualité avec Swiss Re, qui a également pour objet la minimisation des risques, mérite également d'être mentionnée.

Perspective: il est prévu de transformer mi-2016 EGK Assurances de Base en une société anonyme et d'obtenir ainsi une simplification de la structure de l'entreprise. Cette étape a également pour but l'augmentation de l'efficacité et corrélativement la réduction des charges administratives.

Dr. Reto Flury
Directeur

Concernant le compte annuel

- **Portefeuille d'assurés**

Le nombre d'assurés au sein de l'assurance de base a été d'environ 98'400 en 2015. Comparativement à l'année précédente, cela correspond à un recul de 14'600 assurés. Le processus de redimensionnement visant à poursuivre la limitation des risques actuariels est à présent continuellement réduit.

- **Primes**

L'évolution des primes peut être jugée positive. Alors que le recul du nombre d'assurés a atteint 12.9 pour cent, le volume des primes n'a baissé que de 6.8 pour cent.

- **Prestations**

Par rapport à l'exercice précédent, les prestations nettes ont baissé d'environ 4.4 pour cent. On enregistre une hausse de 9.8 pour cent par personne assurée. La part des prestations nettes qui restaient à EGK Assurances de Base avec le contrat de réassurance s'est élevée à 289.7 millions de CHF.

- **Provisions actuarielles**

Dans le contexte du portefeuille d'assurés réduit et de la baisse des prestations nettes, il a été possible de dissoudre des provisions actuarielles d'un montant de 6.1 millions de CHF.

- **Compensation du risque**

L'évolution de la structure du portefeuille d'assurés a fait que les paiements calculés provenant de la compensation du risque ont augmenté, passant de 9.0 millions de CHF durant l'exercice précédent à 12.5 millions de CHF. Compte tenu de la réalisation du redimensionnement de notre assurance de base et de l'affinement de la compensation du risque, qui n'a pas encore été réalisé, on doit s'attendre à ce que les paiements provenant de la compensation des risques continuent à augmenter au cours des prochaines années.

Concernant le bilan

- **Frais d'exploitation pour compte propre**

En dépit des projets de modernisation lancés, on est parvenu à poursuivre la réduction des dépenses administratives. Depuis le lancement de l'assainissement, les dépenses administratives ont été réduites d'un tiers. Elles ont été de 25.1 millions de CHF en 2015. Il s'agit en majeure partie de coûts imputés à EGK Services SA selon une clé de répartition définie.

- **Résultat des placements de capitaux**

Le résultat financier a été plus faible que l'année précédente en raison de la situation difficile du marché et s'est élevé à 0.9 million de CHF au cours de l'année du rapport.

- **Bénéfice**

Au sein de l'assurance de base, EGK a pu, pour la deuxième fois consécutive depuis de nombreuses années, générer un profit sans subventions financières. Cet élément montre lui aussi que, malgré la baisse du nombre d'assurés, l'évolution d'EGK Assurances de Base est positive.

- **Placements de capitaux**

Le portefeuille de placements de capitaux a été augmenté et est passé de 56.3 millions de CHF à 87.0 millions de CHF. Cette augmentation s'explique par la subvention à la compensation des risques et à l'augmentation de la valeur des placements au 31.12.2015.

- **Liquidités**

Les liquidités ont été fortement réduites en raison des investissements nets élevés en placements de capitaux.

- **Le capital de la fondation**

Le capital de la fondation/capital propre d'EGK Assurances de Base a pu être légèrement consolidé. Au 31 décembre 2015, le portefeuille s'élève à 42.4 millions de CHF.

Chiffres clés

PORTEFEUILLE MOYEN	2015	2014	Évolution	Évolution en %
AOS CH	97'500	111'973	-14'473	- 12.93
Modèle MC (Care)	35'565	38'238	-2'673	- 6.99
Basic HAM1	0	5'520	-5'520	- 100.00
Basic TelCare2	5'430	2'677	+2'763	+ 103.60
Basic TelMed3	2'363	3'399	-1'036	- 30.48

¹ Clôturé fin 2014

² Existe depuis le 01.01.2014

³ Clôturé fin 2015

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE PRESTATIONS	2015	2014	Évolution	Évolution en %
Médecin (cabinets indépendants)	90'456'306	94'570'318	-4'114'012	- 4.35
Soins hospitaliers ambulatoires ambulatoire	56'057'690	57'053'591	-995'901	- 1.75
Soins hospitaliers stationnaires	82'067'304	89'146'338	-7'079'034	- 7.94
Médicaments	32'160'060	34'052'362	-1'892'302	- 5.56
Autres (établissement médico-social, laboratoire, physiothérapeute, service de soins à domicile, moyens et appareils, etc.)	62'023'938	63'039'221	-1'015'283	- 1.61
RATIO COMBINÉ	99.30	101.00	- 1.70	- 1.69

Bilan

ACTIF (en CHF)	Annexe	31.12.2015	31.12.2014	Évolution
Placements de capitaux	4.1	87'009'797	56'296'330	30'713'467
Immobilisations corporelles		319'068	0	319'068
Comptes de régularisation actifs	4.2	14'800'637	26'776'113	- 11'975'477
Créances	4.3	50'266'525	30'710'326	19'556'199
Liquidités		13'621'394	31'770'318	- 18'148'924
TOTAL ACTIF		166'017'420	145'553'087	20'464'333
PASSIF (en CHF)				
	Annexe	31.12.2015	31.12.2014	Évolution
Capital de la Fondation				
Réserves AOS		36'783'518	35'739'294	1'044'224
Réserves indemnités journalières		4'826'185	4'948'976	- 122'792
Bénéfice annuel		820'300	921'432	- 101'133
TOTAL RÉSERVES BÉNÉFICE		42'430'002	41'609'702	820'300
CAPITAL DE TIERS				
Provisions actuarielles pour compte propre	4.4	60'059'015	49'371'942	10'687'073
Comptes de régularisation passifs		358'715	163'740	194'975
Dettes	4.5	63'169'688	54'407'703	8'761'985
TOTAL CAPITAL DE TIERS		123'587'418	103'943'385	19'644'033
TOTAL PASSIF		166'017'420	145'553'087	20'464'333

Compte de résultats

(en CHF)	Annexe	2015	2014	Évolution
RÉSULTAT D'EXPLOITATION				
Primes gagnées pour compte propre	5.1	302'255'387	258'159'621	44'095'765
Charges pour sinistres et prestations pour compte propre	5.2	- 289'710'799	- 241'663'717	- 48'047'083
Compensation des risques entre assurés	5.2	12'544'679	8'957'953	3'586'726
Frais d'exploitation pour compte propre	5.3	- 25'075'019	- 27'990'929	2'915'910
Autres revenus d'exploitation	5.4	2'240	104'839	- 102'599
Autres charges d'exploitation	5.5	- 202'773	- 490'159	287'386
Résultat des placements de capitaux	5.6	906'548	3'847'500	- 2'940'952
• Revenus des placements de capitaux		1'957'539	6'117'525	- 4'159'986
• Charges pour placements de capitaux		- 1'050'991	- 2'270'025	1'219'034
TOTAL RÉSULTAT D'EXPLOITATION		720'262	925'108	- 204'846
Résultat extraordinaire	9	100'037	- 3'676	103'713
BÉNÉFICE ANNUEL		820'300	921'432	- 101'133

Flux de trésorerie

(en CHF)	2015	2014
FLUX MONÉTAIRE ISSU DE L'ACTIVITÉ COMMERCIALE		
Bénéfice annuel	820'300	921'432
Amortissement sur immobilisations corporelles	98'385	0
Réduction / augmentation des provisions actuarielles	10'687'073	-1'382'764
Diminution / augmentation des créances	-19'556'199	11'233'197
Réduction / augmentation des comptes de régularisation actifs	11'975'477	11'343'993
Diminution / augmentation des dettes	8'761'985	1'498'505
Réduction / augmentation des comptes de régularisation passifs	194'975	83'554
ENTRÉES / SORTIES FINANCIÈRES ISSUES DE L'ACTIVITÉ COMMERCIALE	12'981'996	23'697'919
FLUX MONÉTAIRE ISSU DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Investissements nets dans placement de capitaux	-30'713'467	42'663'897
Investissements nets dans immobilisations corporelles	-417'453	0
ENTRÉES / SORTIES FINANCIÈRES ISSUES DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT	-31'130'921	42'663'897
FLUX MONÉTAIRE ISSU DE L'ACTIVITÉ FINANCIÈRE		
Remboursement d'un crédit transitoire	0	-75'000'00
ENTRÉES / SORTIES FINANCIÈRES ISSUES DE L'ACTIVITÉ FINANCIÈRE	0	-75'000'000
TOTAL FLUX MONÉTAIRE NET	-18'148'924	-8'638'185
JUSTIFICATIF DE LIQUIDITÉS		
Liquidités au 01.01	31'770'318	40'408'503
Liquidités au 31.12	13'621'394	31'770'318
TOTAL ENTRÉES / SORTIES FINANCIÈRES	-18'148'924	-8'638'185

Justificatif capital de la Fondation

(en CHF)	Réserves AOS CH	Réserves AOS UE	Réserves Indemnité journalière	Réserves Total
CAPITAL DE LA FONDATION AU 31.12.2013	35'117'785	621'509	4'948'976	40'688'270
Bénéfice / perte 2014	977'434	66'790	- 122'792	921'432
CAPITAL DE LA FONDATION AU 31.12.2014	36'095'219	688'299	4'826'185	41'609'702
CAPITAL DE LA FONDATION AU 01.01.2015	36'095'219	688'299	4'826'185	41'609'702
Bénéfice / perte 2015	1'554'603	- 656'561	- 77'743	820'300
CAPITAL DE LA FONDATION AU 31.12.2015	37'649'822	31'739	4'748'442	42'430'002

1 Explications relatives à la base d'évaluation et aux principes d'évaluation

Principes de la présentation des comptes

Le compte annuel statutaire a été présenté en conformité avec l'ouvrage réglementaire Swiss Gaap RPC et correspond à la loi suisse. Il repose sur les valeurs de gestion et donne une image fidèle à la situation réelle en matière de patrimoine, finances et revenus. Le compte annuel est établi en supposant la poursuite de l'activité de l'entreprise.

Date de clôture du bilan

Le compte annuel est clôturé chaque année au 31 décembre.

Principes d'évaluation

L'évaluation a lieu selon des critères harmonisés. Le principe de l'évaluation séparée de l'actif et du passif est fondamentalement appliqué.

Compte en monnaie étrangère

La conversion des postes en monnaie étrangère a lieu aux cours actuels en fin d'année.

Participations

Les participations sont évaluées à la valeur d'acquisition moins les rectifications de valeur nécessaires.

Placements de capitaux

L'évaluation de placements de capitaux a lieu aux valeurs du marché. Dans le compte de résultats, les variations des valeurs sont saisies en tant que bénéfice non réalisé dans les revenus issus des placements de capitaux ou, respectivement, en tant que pertes non réalisées dans les charges liées aux placements des capitaux.

Immobilisations corporelles

L'évaluation a lieu à la valeur d'acquisition. Les immobilisations corporelles sont amorties sous forme linéaire dans le cadre de la durée économique d'utilisation.

Créances

Les créances envers des tiers tels qu'assurés, organismes d'assurance, cantons, organisations proches et autres sont intégrées aux valeurs nominales et les rectifications de valeurs nécessaires en matière de gestion d'entreprise sont prises en considération de manière appropriée. Les primes exigibles seulement l'année suivante ont été régularisées et non présentées au poste des créances.

Liquidités

Les liquidités sont évaluées aux valeurs nominales. Elles comprennent la trésorerie, l'avoir postal et bancaire, ainsi que les fonds à vue et de dépôt d'une période à courir d'au maximum 90 jours. Les fonds à vue et de dépôt d'une période à courir de plus de 90 jours sont saisis et évalués en tant que placements de capitaux.

Provisions actuarielles pour compte propre

Des provisions sont constituées pour tous les sinistres survenant jusqu'à la date de référence de la clôture qui représentent une estimation de tous les paiements et frais de traitement devant être encore effectués à l'avenir pour ces sinistres. Les procédés utilisés pour le calcul des provisions actuarielles reposent sur des méthodes mathématiques et statistiques reconnues, ainsi que sur les connaissances des spécialistes responsables de la régularisation des sinistres. Les expériences issues des années précédentes, ainsi que les attentes pour le futur sont entre autres également prises en considération. Une provision pour dommages aussi proche que possible de la réalité est visée.

Les provisions nettes sont présentées.

Dettes

Les dettes envers des tiers tels qu'assurés, organismes d'assurance, cantons, organisations proches et autres sont intégrées aux valeurs nominales. La saisie a lieu à l'arrivée de la facture. Les primes payées par les assurés pour l'année suivante ont été prises en considération et présentées.

Comptes de régularisation actifs et passifs

Les comptes de régularisation contiennent le montant attendu de la compensation des risques avec prise en considération des contributions provisoires déjà reçues sur la base de la fluctuation passée des membres, de l'évolution de la structure des âges et des redevances provisoires par assuré, les intérêts courus des placements de capitaux ainsi que les charges et revenus devant être régularisés en fonction de la période.

Capital de la Fondation

Le capital de la Fondation est constitué des postes suivants:

- réserves en bénéfices AOS
- réserves en bénéfices indemnité journalière

Les réserves en bénéfices englobent les résultats des exercices écoulés.

Règle d'arrondi

Dans les comptes annuels, les montants en CHF sont indiqués sans chiffre après la virgule. De ce fait, l'addition de montants arrondis peut entraîner une divergence par rapport au total. indiqué.

2

Gestion des risques et contrôle interne

Risque sur placements

EGK Assurances de Base est exposée aux risques du marché concernant ses placements de capitaux (risques de variation des taux d'intérêts, risques de variation de cours).

Risque commercial

Le risque commercial a pu être diminué au cours de l'année 2015. Cette diminution s'explique notamment par le contrat de réassurance conclu avec Swiss Re qui assume la garantie d'une partie du risque commercial.

Risque afférent au contexte de l'activité

EGK Assurances de Base se situe dans un contexte régulé qui dépend fortement des développements législatifs et des prescriptions légales par les autorités respectivement compétentes. Ces facteurs peuvent avoir un impact déterminant tant sur les primes que sur les prestations.

Risques opérationnels

Ces risques englobent la sécurité informatique, les risques relatifs au personnel, les risques juridiques et les processus commerciaux. EGK Assurances de Base dispose d'une gestion des risques qui est orientée vers les risques mentionnés ci-dessus. Les risques identifiés sont périodiquement vérifiés sous forme systématique et évalués quant à leur probabilité de survenance et leurs effets. Le conseil de fondation décide des mesures adéquates visant à éviter, réduire ou transposer les risques correspondants. Les risques personnellement assumés sont continuellement contrôlés.

Le conseil de fondation a pris des mesures préventives internes afin de garantir la conformité de la clôture annuelle des comptes d'EGK Assurances de Base avec les normes de présentation des comptes applicables, ainsi que la régularité des rapports de l'entreprise. Ces mesures se rapportent aux systèmes comptables et processus modernes, à l'établissement du compte annuel, ainsi qu'aux rapports périodiques.

Poursuite de l'activité de la société

La poursuite de l'activité d'EGK Assurances de Base n'est pas en danger, les exigences légales concernant les réserves ont été remplies. La structure entre les primes et les prestations a pu être constamment améliorée dans le cadre des ajustements de primes effectués par le passé.

3

Compte de résultats par segment

RÉSULTAT D'EXPLOITATION (en CHF)	AOS CH		AOS UE	
	2015	2014	2015	2014
Primes gagnées pour compte propre	301'451'818	257'407'696	646'685	569'690
Charges pour sinistres et prestations pour compte propre	-288'269'880	-240'953'676	-1'266'203	-477'604
Compensation des risques entre assurés	12'544'679	8'957'953	0	0
Frais d'exploitation pour compte propre	-24'976'903	-27'889'465	-38'207	-28'873
Autres revenus d'exploitation	2'236	104'730	3	108
Autres charges d'exploitation	-202'480	-489'652	-293	-507
Résultat des placements de capitaux	905'239	3'843'520	1'309	3'981
• Revenus des placements de capitaux	1'954'712	6'111'196	2'827	6'329
• Charges pour placements de capitaux	-1'049'473	-2'267'677	-1'518	-2'349
TOTAL RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1'454'710	981'106	-656'705	66'794
Résultat extraordinaire	99'893	-3'672	144	-4
BÉNÉFICE / PERTE	1'554'603	977'434	-656'561	66'790

	Indemnité journalière		Total	
	2015	2014	2015	2014
Primes gagnées pour compte propre	156'883	182'236	302'255'387	258'159'621
Charges pour sinistres et prestations pour compte propre	- 174'716	- 232'436	- 289'710'799	- 241'663'717
Compensation des risques entre assurés	0	0	12'544'679	8'957'953
Frais d'exploitation pour compte propre	- 59'909	- 72'591	- 25'075'019	- 27'990'929
Autres revenus d'exploitation	0	0	2'240	104'839
Autres charges d'exploitation	0	0	- 202'773	- 490'159
Résultat des placements de capitaux	0	0	906'548	3'847'500
• Revenus des placements de capitaux	0	0	1'957'539	6'117'525
• Charges pour placements de capitaux	0	0	- 1'050'991	- 2'270'025
TOTAL RÉSULTAT D'EXPLOITATION	- 77'743	- 122'792	720'262	925'108
Résultat extraordinaire	0	0	100'037	- 3'676
BÉNÉFICE / PERTE	- 77'743	- 122'792	820'300	921'432

Remarque:

l'indemnité journalière est intégralement financée à partir de liquidités. Compte tenu de la situation actuelle des taux d'intérêts, il a été renoncé à la prise en considération des revenus issus d'intérêts.

4

Explications relatives au bilan

4.1 PLACEMENTS DE CAPITAUX (en CHF)	Portefeuille au 01.01.2015	Achat / vente nets	Résultat réalisé	Résultat non réalisé	Portefeuille au 31.12.2015
Titres à taux fixe	35'760'554	13'256'106	223'433	- 85'693	49'154'400
Actions	2'596'817	1'507'584	97'354	59'142	4'260'898
Participations	0	100'000	0	0	100'000
Placements collectifs (fonds immobiliers)	3'491'925	4'154'393	0	- 49'681	7'596'637
Placements sur le marché financier	14'447'034	11'450'829	0	0	25'897'862
TOTAL	56'296'330	30'468'912	320'787	- 76'232	87'009'797

	Portefeuille au 01.01.2014	Achat / vente nets	Résultat réalisé	Résultat non réalisé	Portefeuille au 31.12.2014
Titres à taux fixe	51'181'200	- 17'707'757	2'689'278	- 402'167	35'760'554
Actions	3'619'464	- 1'349'823	605'310	- 278'134	2'596'817
Placements collectifs (fonds immobiliers)	5'721'650	- 2'660'067	887'109	- 456'767	3'491'925
Placements sur le marché financier	38'437'912	- 23'990'879	0	0	14'447'034
TOTAL	98'960'226	- 45'708'526	4'181'697	- 1'137'068	56'296'330

4.2 COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIFS (en CHF)	2015	2014
Compensation des risques	14'408'506	26'256'516
Intérêts courus	201'131	204'552
Autres	191'000	315'046
COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIFS	14'800'637	26'776'113

La réduction des comptes de régularisation actifs est due aux créances issues de la compensation des risques. Étant donné que nous sommes passés de payeur à destinataire, nous avons reçu un acompte pour la première fois en 2015.

4.3 CRÉANCES (en CHF)	2015	2014
Créances envers des assurés	24'278'692	22'510'849
Créances envers des services de l'État	2'634'619	2'173'727
Créances envers des organismes proches	22'955'395	4'003'942
Créances envers la société de réassurance	161'554	400'437
Autres créances	236'264	1'621'372
CRÉANCES	50'266'525	30'710'326

Les créances envers des organismes proches se décomposent comme suit:

(en CHF)	2015	2014
EGK-Caisse de Santé	1'181'271	0
EGK Services SA	21'774'124	4'003'942
CRÉANCES ENVERS DES ORGANISMES PROCHES	22'955'395	4'003'942

4.4 PROVISIONS ACTUARIELLES POUR COMPTE PROPRE (en CHF)	2015	2014
Assurance obligatoire des soins de maladie LAMal	66'407'350	73'000'000
Part assurance obligatoire des soins de maladie LAMal réassurance	-7'200'000	-23'959'389
TOTAL ASSURANCE OBLIGATOIRE DES SOINS DE MALADIE LAMAL	59'207'350	49'040'611
Indemnité journalière LAMal	42'429	52'840
Provisions pour vieillesse indemnité journalière	157'831	184'847
Assurance des soins de maladie UE	651'405	93'644
AUTRES PROVISIONS ACTUARIELLES	851'665	331'331
TOTAL PROVISIONS ACTUARIELLES	60'059'015	49'371'942

Assurance obligatoire des soins de maladie LAMal

Les provisions pour sinistres ont été calculées selon le triangle d'analyse Chain-Ladder. De plus, les provisions pour antisélection et divergences de modèle ainsi que les frais de traitement ont été pris en considération.

Indemnité journalière LAMal

Les provisions pour indemnités journalières ont été calculées sous forme forfaitaire. Celles-ci correspondent à 20 % des prestations nettes.

Provisions pour vieillesse indemnité journalière

Suite à la recommandation de l'OFSP, une provision pour vieillesse a été calculée sur la base du volume de primes annuelles.

Assurance des soins de maladie UE

Les provisions pour sinistres ont été calculées selon le triangle d'analyse Chain-Ladder.

4.5 DETTES (en CHF)	2015	2014
Dettes envers des assurés	29'493'332	27'264'914
Dettes envers des services de l'État	1'538'978	1'351'951
Dettes envers des organismes proches	19'954'971	3'155'980
Dettes envers la société de réassurance	4'215'787	15'226'027
Autres dettes	7'966'620	7'408'832
DETTES	63'169'688	54'407'703

Les dettes envers des organismes proches se décomposent comme suit:

(en CHF)	2015	2014
EGK-Caisse de Santé	0	1'000'000
EGK Assurances Privées SA	19'954'971	2'155'980
DETTES ENVERS DES ORGANISMES PROCHES	19'954'971	3'155'980

5

Explications relatives au compte des résultats

5.1 PRIMES GAGNÉES POUR COMPTE PROPRE (en CHF)	2015	2014
Primes brutes	337'545'929	359'715'320
Baisses de recettes	- 1'849'593	- 178'573
Parts de primes réassureur	- 33'733'789	- 102'441'173
Autres parts de primes	292'839	1'064'047

PRIMES GAGNÉES POUR COMPTE PROPRE	302'255'387	258'159'621
--	--------------------	--------------------

Le recul du nombre d'assurés a entraîné une réduction des primes brutes.
Des ajustements dans le contrat de réassurance avec Swiss Re ont provoqué une baisse des primes de réassurance.

5.2 CHARGES POUR SINISTRES ET PRESTATIONS POUR COMPTE PROPRE (en CHF)	2015	2014
Sinistres et prestations payés	374'494'815	392'894'613
Participations aux coûts	- 50'841'129	- 54'297'954
Autres prestations	2'367'460	2'245'235
Parts réassureur	- 24'928'002	- 76'215'146

SINISTRES ET PRESTATIONS PAYÉS POUR COMPTE PROPRE	301'093'144	264'626'747
--	--------------------	--------------------

Évolution des provisions actuarielles - brutes	- 6'072'316	- 2'093'407
Évolution des provisions actuarielles - réassurance	- 5'310'029	- 20'869'624
Évolution des provisions actuarielles pour compte propre	- 11'382'345	- 22'963'031

CHARGES POUR SINISTRES ET PRESTATIONS POUR COMPTE PROPRE	289'710'799	241'663'717
---	--------------------	--------------------

Compensation des risques entre assurés	- 12'544'679	- 8'957'953
--	--------------	-------------

CHARGES POUR SINISTRES ET PRESTATIONS POUR COMPTE PROPRE, COMPENSATION DES RISQUES INCLUSE	277'166'120	232'705'763
---	--------------------	--------------------

Remarque:

Les ajustements dans le contrat de réassurance avec Swiss Re ont provoqué une baisse des prestations cédées.

5.3 CHARGES D'EXPLOITATION POUR COMPTE PROPRE (en CHF)	2015	2014
Charges en personnel	14'289'487	15'808'706
Frais d'informatique (ICT)	3'821'652	3'922'362
Marketing / publicité	0	22'073
Autres charges d'exploitation	4'676'647	6'834'449
Amortissements	2'287'234	1'403'339
CHARGES D'EXPLOITATION POUR COMPTE PROPRE	25'075'019	27'990'929
5.4 AUTRES REVENUS D'EXPLOITATION (en CHF)	2015	2014
Revenus issus d'intérêts	2'240	44'494
Revenus d'exploitation supplémentaires	0	60'345
AUTRES REVENUS D'EXPLOITATION	2'240	104'839
5.5 AUTRES REVENUS D'EXPLOITATION (en CHF)	2015	2014
Frais postaux et bancaires	202'534	256'076
Charges sur intérêts	239	234'083
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	202'773	490'159
5.6 RÉSULTAT DES PLACEMENTS DE CAPITAUX (en CHF)	2015	2014
Titres à taux fixe (obligations)	754'888	3'097'457
Actions	400'593	560'113
Placements collectifs (fonds immobiliers)	- 49'681	430'342
Revenus issus d'intérêts de liquidités issues de placement de capitaux	7'007	0
Charges pour l'administration des capitaux	- 206'259	- 240'411
TOTAL	906'548	3'847'500

Remarque:

Changement dans la présentation: à partir de 2015, les revenus issus d'intérêts de liquidités issues de placement de capitaux sont indiqués dans le résultat issu du placement de capitaux.

5.61 RÉSULTAT ISSU D'OBLIGATIONS (en CHF)	2015	2014
Revenus issus d'intérêts	617'148	810'345
Bénéfices réalisés	239'600	2'689'278
Bénéfices non réalisés	480'087	582'646
Pertes réalisées	- 16'167	0
Pertes non réalisées	- 565'780	- 984'813
TOTAL	754'888	3'097'457

5.62 RÉSULTAT ISSU D'ACTIONS (en CHF)	2015	2014
Revenus issus de dividendes	244'096	232'937
Bénéfices réalisés	103'253	747'796
Bénéfices non réalisés	211'125	115'573
Pertes réalisées	- 5'898	- 142'486
Pertes non réalisées	- 151'983	- 393'707
TOTAL	400'593	560'113

5.63 RÉSULTAT ISSU DE FONDS IMMOBILIERS (en CHF)	2015	2014
Bénéfices réalisés	0	896'000
Bénéfices non réalisés	44'508	42'950
Pertes réalisées	0	- 8'891
Pertes non réalisées	- 94'189	- 499'717
TOTAL	- 49'681	430'342

Indications complémentaires

6 Participations essentielles

Nom	EGK Assurances de Base SA
Siège	Laufon
Taux de participation	100%

7 Transactions avec des personnes et sociétés proches

Il existe un contrat de délocalisation avec EGK Services SA. EGK Services SA est responsable de l'administration du service d'exploitation du groupe EGK. Tous les collaborateurs d'EGK Services SA sont des employés. Les coûts qui ne peuvent être affectés directement aux différentes entités ont été facturés proportionnellement aux entités respectives, conformément à une clé de répartition. La clé de répartition repose sur le rapport suivant: couvertures 50% et règlements de sinistres 50%.

8 Honoraires de l'organe de révision

Les honoraires de l'organe de révision se sont élevés à CHF 70'740 pour la clôture 2014. CHF 69'440 sont prévus pour la clôture 2015. D'autres prestations de services n'ont pas été réalisées par l'organe de révision externe.

9 Résultat extraordinaire

Le résultat extraordinaire de 2015 comporte une distribution unique de gains de change de l'institution commune LAMal.

10 Créances / dettes éventuelles

Il n'existe aucune créance ou dette éventuelle.

11 Résultat après la date de clôture du bilan

EGK Assurances de Base SA: EGK Assurances de Base (Fondation) devient EGK Assurances de Base SA sous réserve de l'approbation de l'OFSP.

Nous ne connaissons aucun autre résultat postérieur à la date de clôture du bilan.

Rapport de l'organe de révision

Il incombe à l'organe de révision d'émettre une appréciation relative au compte annuel d'EGK Assurances de Base sur la base de son contrôle. Ce contrôle est effectué en conformité avec la loi suisse et les normes suisses de contrôle. La société chargée d'effectuer ce contrôle durant l'année du rapport est PricewaterhouseCoopers AG, Bâle.



***EGK Grundversicherungen
Laufen***

***Bericht der Revisionsstelle
an den Stiftungsrat
zur Jahresrechnung 2015***



Bericht der Revisionsstelle
an den Stiftungsrat der
EGK Grundversicherungen
Laufen

Bericht der Revisionsstelle zur Jahresrechnung

Als Revisionsstelle haben wir die beiliegende Jahresrechnung der EGK Grundversicherungen bestehend aus Bilanz, Erfolgsrechnung, Geldflussrechnung, Stiftungskapitalnachweis und Anhang für das am 31. Dezember 2015 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft.

Verantwortung des Stiftungsrates

Der Stiftungsrat ist für die Aufstellung der Jahresrechnung in Übereinstimmung mit den Swiss GAAP FER, den gesetzlichen Vorschriften und der Stiftungsurkunde sowie den Reglementen verantwortlich. Diese Verantwortung beinhaltet die Ausgestaltung, Implementierung und Aufrechterhaltung eines internen Kontrollsystems mit Bezug auf die Aufstellung einer Jahresrechnung, die frei von wesentlichen falschen Angaben als Folge von Verstössen oder Irrtümern ist. Darüber hinaus ist der Stiftungsrat für die Auswahl und die Anwendung sachgemässer Rechnungslegungsmethoden sowie die Vornahme angemessener Schätzungen verantwortlich.

Verantwortung der Revisionsstelle

Unsere Verantwortung ist es, aufgrund unserer Prüfung ein Prüfungsurteil über die Jahresrechnung abzugeben. Wir haben unsere Prüfung in Übereinstimmung mit dem schweizerischen Gesetz und den Schweizer Prüfungsstandards vorgenommen. Nach diesen Standards haben wir die Prüfung so zu planen und durchzuführen, dass wir hinreichende Sicherheit gewinnen, ob die Jahresrechnung frei von wesentlichen falschen Angaben ist.

Eine Prüfung beinhaltet die Durchführung von Prüfungshandlungen zur Erlangung von Prüfungsnachweisen für die in der Jahresrechnung enthaltenen Wertansätze und sonstigen Angaben. Die Auswahl der Prüfungshandlungen liegt im pflichtgemässen Ermessen des Prüfers. Dies schliesst eine Beurteilung der Risiken wesentlicher falscher Angaben in der Jahresrechnung als Folge von Verstössen oder Irrtümern ein. Bei der Beurteilung dieser Risiken berücksichtigt der Prüfer das interne Kontrollsystem, soweit es für die Aufstellung der Jahresrechnung von Bedeutung ist, um die den Umständen entsprechenden Prüfungshandlungen festzulegen, nicht aber um ein Prüfungsurteil über die Wirksamkeit des internen Kontrollsystems abzugeben. Die Prüfung umfasst zudem die Beurteilung der Angemessenheit der angewandten Rechnungslegungsmethoden, der Plausibilität der vorgenommenen Schätzungen sowie eine Würdigung der Gesamtdarstellung der Jahresrechnung. Wir sind der Auffassung, dass die von uns erlangten Prüfungsnachweise eine ausreichende und angemessene Grundlage für unser Prüfungsurteil bilden.

Prüfungsurteil

Nach unserer Beurteilung gibt die Jahresrechnung für das am 31. Dezember 2015 abgeschlossene Geschäftsjahr ein den tatsächlichen Verhältnissen entsprechendes Bild der Vermögens-, Finanz- und Ertragslage in Übereinstimmung mit den Swiss GAAP FER ab und entspricht dem schweizerischen Gesetz, der Stiftungsurkunde sowie den Reglementen.

PricewaterhouseCoopers AG, St. Jakobs-Strasse 25, Postfach, 4002 Basel
Telefon: +41 58 792 51 00, Telefax: +41 58 792 51 10, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers AG ist Mitglied eines globalen Netzwerks von rechtlich selbständigen und voneinander unabhängigen Gesellschaften.



Berichterstattung aufgrund weiterer gesetzlicher Vorschriften

Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen an die Zulassung gemäss Revisionsaufsichtsgesetz (RAG) und die Unabhängigkeit (Art. 83b Abs. 3 ZGB in Verbindung mit Art. 728 OR) erfüllen und keine mit unserer Unabhängigkeit nicht vereinbaren Sachverhalte vorliegen.

In Übereinstimmung mit Art. 83b Abs. 3 ZGB in Verbindung mit Art. 728a Abs. 1 Ziff. 3 OR und dem Schweizer Prüfungsstandard 890 bestätigen wir, dass ein gemäss den Vorgaben des Stiftungsrates ausgestaltetes internes Kontrollsystem für die Aufstellung der Jahresrechnung existiert.

Wir empfehlen, die vorliegende Jahresrechnung zu genehmigen.

PricewaterhouseCoopers AG

Peter Lüssi
Revisionsexperte
Leitender Revisor

Dominique Schneylin
Revisionsexperte

Basel, 18. März 2016

Beilage:

- Jahresrechnung (Bilanz, Erfolgsrechnung, Geldflussrechnung, Stiftungskapitalnachweis und Anhang)

Organes au 31.12.2015

Conseil de fondation

Alex Kummer

Président

In den Kurzen 31, 4242 Laufon

Dr. Peter Ursprung

Via da la Botta 3, 7504 Pontresina

Martin Hürlimann

Alpenstrasse 26, 4515 Oberdorf

Tobias Martz

Raingässli 14, 8706 Meilen

Dr. André von Moos

Kasernenplatz 2, case postale 7085, 6002 Lucerne

Directeur

Dr. Reto Flury

EGK Assurances de Base

Brislachstrasse 2, 4242 Laufon

reto.flury@egk.ch

Directeur-adjoint

Stefan Kaufmann

EGK Assurances de Base

Produits

Brislachstrasse 2, 4242 Laufon

stefan.kaufmann@egk.ch

Membres de la direction

Amanda Brotschi

EGK Assurances de Base

Prestations / Administration des contrats

Andrea Grolimund

EGK Assurances de Base

Services centraux

(depuis le 20.01.2015)

Beat Grütter,

EGK Assurances de Base

Finances

(depuis le 01.01.2015)

Patrick Tanner

EGK Assurances de Base

ICT

Nous sommes la Caisse de Santé

Les solutions innovantes en matière d'assurances complémentaires du domaine de la médecine conventionnelle et de la médecine complémentaire sont notre spécialité. Nous promouvons les offres orientées vers un mode de vie sain axé sur la prévention. EGK est une entreprise d'assurance riche en traditions et indépendante. Cela implique être proche du client et accomplir un travail substantiel à partir de solutions simples et durables.

Valeurs

EGK-Caisse de Santé s'engage pour:

- l'égalité des chances entre la médecine conventionnelle et la médecine complémentaire;
- une conscience élevée des enjeux de la santé;
- la sobriété de sa présentation;
- la conscience de sa propre responsabilité et un sens élevé de la qualité et des coûts.

Offres

- Nos offres sont structurées de manière simple et adaptée aux besoins.
- À partir de nos offres, nous encourageons un mode de vie sain.
- Nos produits offrent une sécurité.
- Nous proposons des produits soigneusement sélectionnés de haute qualité.

Clients

- Nos clients sont prêts à assumer la responsabilité personnelle de leur santé.
- Nous voulons comprendre nos clients et les conseiller au plus près de leurs besoins.
- Nous protégeons et respectons la sphère privée de nos clients.

Coopération

- Nous orientons notre travail vers les objectifs, notre mission et les attentes de nos clients.
- Nous cherchons des solutions simples et durables.
- Nous prenons des décisions et nous les assumons.
- Nous créons une valeur ajoutée probante.
- Nous documentons ce que nous faisons.
- Nous travaillons selon le principe du double contrôle.
- Nous apprenons à partir de nos erreurs.
- Nous communiquons de manière intelligible et transparente.
- Nous avons une attitude respectueuse en toute situation.

Collaborateurs et partenaires

- Nos collaborateurs et partenaires ont le sens de la qualité et conscience de leurs propres responsabilités; ils sont sensibles à la notion de coûts, orientés vers des objectifs et compétents.

De site en site – un encadrement individuel

Sur nos onze sites répartis dans toute la Suisse, environ 80 collaboratrices et collaborateurs traitent personnellement vos demandes.



Siège principal Laufon
Brislachstrasse 2
4242 Laufon
T 061 765 51 11
F 061 765 51 12
info@egk.ch

Agence Aarau
Bahnhofstrasse 41
5001 Aarau
T 062 839 90 80
F 062 839 90 89
aarau@egk.ch

Agence Berne
Papiermühlestrasse 73
3014 Berne
T 031 327 81 81
F 031 327 81 89
bern@egk.ch

Agence Lucerne
Winkelriedstrasse 31
6003 Lucerne
T 041 226 30 80
F 041 226 30 89
luzern@egk.ch

Agence Zurich
Thurgauerstrasse 54
8050 Zurich
T 044 368 80 00
F 044 368 80 10
zuerich@egk.ch

Agence Bâle
Centralbahnplatz 8
4002 Bâle
T 061 279 93 93
F 061 279 93 95
basel@egk.ch

Agence Laufon
Bahnhofstrasse 2
4242 Laufon
T 061 765 55 11
F 061 765 55 14
laufen@egk.ch

Agence Soleure
Dornacherplatz 19
4501 Soleure
T 032 628 68 80
F 032 628 68 89
solothurn@egk.ch

Agence Bellinzona
Via Codeborgo 16
6500 Bellinzona
T 091 851 30 80
F 091 851 30 89
bellinzona@egk.ch

Agence Lausanne
Rue Pépinet 3
1002 Lausanne
T 021 637 43 00
F 021 637 43 01
lausanne@egk.ch

Agence Saint-Gall
Gallusstrasse 12
9004 Saint-Gall
T 071 227 99 22
F 071 227 99 23
st_gallen@egk.ch



EGK-Caisse de Santé
Brislachstrasse 2, 4242 Laufon
T 061 765 51 11, F 061 765 51 12
info@egk.ch, www.egk.ch